

Catalogue des prestations de prévention socio-éducative subventionnées par la DGEJ

Valide au 13 novembre 2023

Préambule

Ce catalogue de prestations vise à présenter toutes les prestations subventionnées par la DGEJ dans le cadre de sa mission de prévention et mis en œuvre par l'Unité de pilotage de la prévention (UPP). Les prestations sont détaillées selon le champ d'intervention, les bénéficiaires, les objectifs, les conditions d'accès ainsi que les coordonnées.

Ce catalogue a été pensé pour les professionnel.le.s de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse. Il est mis à disposition des partenaires.

Le contenu est appelé à évoluer en fonction des activités de l'UPP et fera l'objet de mise à jour.

Définition

La prévention vise à empêcher ou réduire la mise en danger des enfants et des jeunes ainsi qu'à promouvoir un environnement favorable à leur développement. La prévention primaire concerne les mesures pour toutes les familles, sous forme de soutien aux parents en vue de favoriser le développement de leurs capacités éducatives, notamment par des informations, des échanges ou des conseils. La prévention secondaire concerne les mesures pour des familles confrontées à des événements ou à des circonstances de vie particulières fragilisant ou risquant de fragiliser l'équilibre familial et l'exercice des responsabilités parentales, en vue de maintenir au sein du milieu familial les conditions favorables au développement du mineur, de soutenir les capacités éducatives des parents et d'éviter une aggravation de la situation.

Cadre légal

Le Département de la jeunesse de l'environnement et de la sécurité (DJES) par la Direction de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) prend et encourage les mesures de prévention primaire (art.11), secondaire (art.11a) et en matière de Petite Enfance (art.12) dans le domaine socio-éducatif, en collaboration avec les services concernés.

Dans ce cadre, la DGEJ soutient et développe l'offre de prestations de prévention socio-éducatives offertes aux enfants et aux adolescents, ainsi qu'à leurs parents. La DGEJ analyse les besoins, définit les prestations nécessaires et conclut des conventions de subventionnement selon le cadre défini par la Loi sur les subventions (LSubv).

La mise en œuvre et la conduite de la mission de prévention est confiée, au sein de la DGEJ, à l'Unité de pilotage de la prévention (UPP).

Les prestations pilotées par l'UPP sont structurées selon les axes suivants :

- 1) Encouragement précoce
- 2) Soutien de la parentalité
- 3) Pôles éducatifs en milieu scolaire (PEMS)
- 4) Soutien aux adolescents
- 5) Besoins particuliers

Prestations de prévention socio-éducative subventionnées par la DGEJ/UPP

1.	Encouragement précoce	5
	Lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison Verte »	6
	Arc-Echange.....	8
	Accueil Enfants (0-5 ans) des Centre Femmes d'Appartenances	9
	Partenaire enfance et pédagogie (PEP)	10
	Carnet d'adresses petite enfance	11
2.	Pôles Educatifs en Milieu Scolaire (PEMS)	13
	Educateur.rice.s sociaux.les en milieu scolaire (ESS).....	14
3.	Soutien à la parentalité	16
	Jardin des Parents	17
	Histoires de PARENTS.....	18
	Parents-Rescousse	19
4.	Soutien aux adolescents	20
	CIAO.....	21
	147	22
	Service d'appuis scolaires	23
	Activ'Action.....	24
	Arcades	25
	Impact'Jeunes	26
	Mesure ADO.....	27
5.	Besoins particuliers	28
	Centre de vie enfantine Malley Prairie.....	29
	As'trame	30
	REPR	31
	Service Social International (SSI).....	32
	ESPAS	33
	DIS NO.....	34

1. Encouragement précoce

Définition

L'**encouragement précoce** comprend toutes les mesures qui visent à offrir aux enfants, avant leur naissance et jusqu'à leur entrée à l'école obligatoire, un environnement le plus stimulant possible et caractérisé par des relations soutenantes. L'encouragement précoce contribue à développer les aptitudes motrices, linguistiques, sociales et cognitives des enfants. Il s'agit de mesures de prévention favorisant notamment l'insertion sociale, scolaire et professionnelle et contribuant à une meilleure équité. Ces mesures comprennent le développement d'espaces de socialisation pour les enfants, notamment les lieux enfants-parents. Elles visent également à renforcer les compétences éducatives des parents en favorisant les échanges entre parents.

Public-cible

- Enfants de 0 à 5 ans et leurs parents

Buts

- Socialisation précoce des enfants
- Faciliter progressivement la séparation mères-enfants
- Valorisation des compétences parentales
- Intégration et prévention de l'isolement des parents

Type de prévention

- Prévention primaire en petite enfance

Bases légales

- Art. 12 LProMin

Encouragement précoce

Lieux d'accueil enfants-parents de type « Maison Verte »

Socialisation de l'enfant et valorisation des compétences parentales

Mandat général	<p>Développés selon le concept de la Maison Verte de Françoise Dolto, les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) sont des lieux d'accueil, de parole et d'écoute ouverts à tous les enfants jusqu'à leur entrée à l'école accompagné d'un adulte. Les futurs parents sont aussi bienvenus pour un moment d'échange ou pour découvrir les lieux.</p> <p>Ce sont des lieux de rencontre et de parole, de soutien à la fonction parentale, d'apprentissage de la vie sociale pour l'enfant et de préparation en douceur à la séparation et à l'autonomie.</p> <p>Leurs principales caractéristiques sont : l'ouverture à tous, la gratuité, le respect de l'anonymat, des horaires adaptés ainsi qu'une accessibilité socioculturelle et géographique. Les personnes encadrant l'accueil offrent une écoute attentive et sans jugement aux petits comme aux grands.</p> <p>Les LAEP font partie du Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4 ans) – parents conduit par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et la Direction générale de la santé (DGS).</p>
Bénéficiaires	Les enfants de 0 à 4 ans et leurs parents, ainsi que tout adulte responsable qui les accompagne
Région d'action	Canton de Vaud (9 LAEP, voir ci-dessous)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser la socialisation de l'enfant▪ Donner aux parents l'occasion de reconnaître et de consolider leurs compétences parentales et sociales▪ Prévenir les troubles relationnels précoces en renforçant les liens d'attachement enfants - parents
Prestations subventionnées	Des lieux d'accueils enfants – parents dans différentes communes du Canton de Vaud.
Conditions d'accès	Libre, sans frais

Les Lieux d'accueil enfants – parents de type Maison Verte dans le Canton de Vaud :

<p>L'Atelier Ouvert Place du Centenaire 3 1860 Aigle 077 485 90 43 info@atelierouvert.ch www.atelierouvert.ch</p>	<p>La Maison Bleue Route de Gollion 3 1304 Cossonay 021 861 28 67 bleue.maison@bluewin.ch www.maisonbleuecossonay.ch</p>	<p>La Maison Ouverte Route Aloys-Fauquez 23 1018 Lausanne 021 646 92 90 www.lamaisonouverte.ch</p>
<p>La Maisonnée Place du Casino 1 1110 Morges 021 804 66 41 eplacote@avasad.ch www.espace-prevention-lacote.ch/prestations/maisons-vertes</p>	<p>La Nacelle Route de Saint-Cergue 19 1260 Nyon 022 365 77 99 eplacote@avasad.ch www.espace-prevention-lacote.ch/prestations/maisons-vertes</p>	<p>La Maison des Petits Pas Rue du Chemin Neuf 12 1530 Payerne 079 666 51 11 lespetitspas@bluewin.ch www.lamaisondespetitspas.ch</p>
<p>Aux Quatre coins Avenue du Censuy 5 1020 Renens 021 634 40 30 eplacote@avasad.ch www.espace-prevention-lacote.ch/prestations/maisons-vertes</p>	<p>La Maison Ou'Verte Riviera Avenue Reller 2 1800 Vevey 079 723 92 42 info@maisonouverte.ch www.maisonouverte.ch</p>	<p>Le Jardin Ouvert Avenue des Bains 12 1400 Yverdon-Les-Bains 024 426 29 44 accueil@jardin-ouvert.ch www.jardin-ouvert.ch</p>



Encouragement précoce

Arc-Echange

Soutien de l'intégration et du lien social pour parents et enfants

Mandat général	Depuis 1986, ARC-Echange offre des espaces de rencontres parents-enfants tisser et renforcer les liens.
Bénéficiaires	Les enfants (0 – 5 ans) et leurs parents, ainsi que tout adulte responsable qui les accompagne
Région d'action	Bex, Bussigny, Echallens, Ecublens, Lausanne, Moudon, Orbe, Oron-la-Ville, Pays d'Enhaut, Pully
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser l'intégration, le lien social, la rencontre et la solidarité entre les individus.▪ Soutenir la relation parent-enfant ainsi que les familles dans leurs ressources et compétences.▪ Permettre le développement social et affectif de l'enfant, encourager sa socialisation et le préparer à l'entrée à l'école.▪ Familiariser les familles allophones à la langue française.
Prestations subventionnées	Des lieux d'accueils enfants-parents, ouverts un matin par semaine, dans différentes communes du Canton de Vaud.
Conditions d'accès	Libre, sans frais
Contact	Association Arc-Echange Av. de Rumine 2 – 1005 Lausanne 077 520 28 11 info@arc-echange.ch www.arc-echange.ch



Encouragement précoce Accueil Enfants (0-5 ans) des Centre Femmes d'Appartenances

Socialisation, intégration et apprentissage du français pour enfants migrants de mères suivant des formations à Appartenances

Mandat général	<p>L'Association Appartenances intervient dans les domaines de la prévention et la promotion de la santé, les soins, la formation et l'intégration. Ses équipes pluridisciplinaires répondent de manière transversale aux divers besoins psychologiques et sociaux de personnes et de familles migrantes en difficulté.</p> <p>Les Espaces Femmes sont des lieux de rencontre et de formation destinés aux femmes migrantes en situation de précarité économique, sociale ou psychique, ainsi qu'à leurs enfants entre 0 et 5 ans.</p>	
Bénéficiaires	Enfants dès 15 semaines jusqu'à 5 ans dont les mères suivent les activités et les formations des Espaces Femmes.	
Région d'action	Lausanne, Vevey, Yverdon-les-Bains	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ permettre une première socialisation hors du milieu familial ainsi qu'une pré-socialisation scolaire ▪ encourager l'expression des enfants et favoriser un apprentissage précoce du français dans le respect de leur langue d'origine ▪ prévenir l'isolement et l'échec scolaire ▪ proposer un soutien à la parentalité ▪ accompagner le processus de séparation mère - enfant ▪ acquérir des outils relationnels et de compréhension qui leur faciliteront la communication avec les structures officielles (lieu de vie infantine, école, etc.) 	
Prestations subventionnées	Des lieux d'accueil des enfants pendant que leurs mères suivent les activités et les formations des Espaces Femmes.	
Conditions d'accès	CHF 10.- d'inscription par enfant pour la durée du cours de sa mère	
Contact	<p>Espace Femme Lausanne : Rue des Terreaux 10 1003 Lausanne 021 351 28 80 ef.lausanne@appartenances.ch</p>	<p>Espace Femmes Yverdon-les-Bains : Rue des Pêcheurs 8^E 1400 Yverdon-les-Bains 024 426 03 36 ef.yverdon@appartenances.ch</p>
	<p>Espace Femmes Vevey : Rue des Communaux 2A 1800 Vevey 021 922 45 23 ef.vevey@appartenances.ch</p>	 www.appartenances.ch/activites/espaces-femmes

Encouragement précoce

Partenaire enfance et pédagogie (PEP)

Accompagnement pédagogique et formation continue des professionnel.le.s de l'accueil de jour des enfants

Mandat général	<p>PEP est association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, qui a pour ambition de promouvoir et favoriser la qualité de l'accueil de jour des enfants. Elle propose un accompagnement pédagogique et des conseils administratifs et financiers.</p> <p>Le service est itinérant, il se déplace dans tout le Canton de Vaud à la rencontre des directions et des équipes éducatives de l'accueil collectif de jour, des coordinatrices de l'accueil familial de jour et des représentant.e.s des communes, des réseaux ou des services administratifs.</p>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Les professionnel.le.s de l'accueil collectif de jour des enfants, préscolaire et parascolaire sur tout le territoire vaudois, principalement les institutions qui dépendent des réseaux reconnus par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)▪ Les coordinatrices de l'accueil familial de jour : accueil de jour des enfants au domicile des accueillant.e.s en milieu familial (AMF).▪ Le personnel des services administratifs du domaine. <p>Les enfants domiciliés, résidant, séjournant dans le Canton de Vaud qui fréquentent les milieux d'accueil de jour sont in fine les bénéficiaires visés par cette prestation.</p>
Région d'action	Canton de Vaud
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser et/ou maintenir une qualité élevée de l'accueil de jour des enfants au sein des institutions.▪ Réduire les risques de situations préjudiciables aux enfants.
Prestations subventionnées	Des journées de formation et des rencontres pédagogiques régionales pour le personnel des structures préscolaires et parascolaires.
Conditions d'accès	Sur inscription
Contact	<p>PEP – Partenaire Enfance & Pédagogie Avenue de Montoie 36 – 1007 Lausanne 021 617 04 00 info@pep-vd.ch www.pep-vd.ch</p>



Encouragement précoce

Carnet d'adresses petite enfance

Carnet d'adresses des ressources locales à disposition
des familles avec des enfants en bas âge

Mandat général	<p>Depuis 1998, le Carnet d'adresses Petite Enfance à l'usage des parents a pour objectif de faire connaître l'offre et les ressources locales à disposition des familles avec un jeune enfant et de leur faciliter l'accès aux services qui leur sont destinés.</p> <p>Les carnets font partie du Programme cantonal de promotion de la santé et de prévention primaire enfants (0-4 ans) – parents conduit par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et la Direction générale de la santé (DGS).</p>
Bénéficiaires	Familles vaudoises avec des enfants en bas âge et futurs parents
Région d'action	Les carnets sont déclinés en quatre versions avec des adresses spécifiques aux régions Nord, Ouest, Centre et Est du Canton.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Mettre à disposition une information sur les ressources cantonales et régionales accessible et claire pour les futurs parents et les parents d'enfants en âge préscolaire ainsi que pour les professionnel.le.s.▪ Faciliter l'accès aux prestations pour les familles avec enfants en bas âge et simplifier leurs démarches au quotidien.
Prestations subventionnées	Les adresses y sont présentées de manière pratique, chronologique en fonction des besoins des familles à chaque étape de la petite enfance (grossesse, naissance, période jusqu'à l'entrée à l'école) ou selon les éventuelles difficultés que peuvent rencontrer les parents et leurs enfants. Ces carnets sont gratuits, ils peuvent être commandés et consultés en ligne (voir sous contact). Ils sont également distribués par les professionnels de première ligne : gynécologues, sages-femmes, pédiatres, assistant.e.s sociaux.les en périnatalité et infirmières petite enfance.
Contact 	<p>dgej.carnets@vd.ch</p> <p>www.vd.ch/carnet-petite-enfance (pour consulter et commander)</p>

2. Pôles Educatifs en Milieu Scolaire (PEMS)

Définition

Le pôle éducatif en milieu scolaire (PEMS) est un dispositif de repérage précoce et d'intervention sur les risques de rupture du parcours scolaire, composé notamment d'éducateur.rice.s (ESS). Ce dispositif s'inscrit dans la vision d'une école à visée inclusive. Le PEMS est un organe qui gère, coordonne et développe les prestations socio-éducatives destinées aux enfants et aux jeunes en scolarité obligatoire, à l'échelle d'une région scolaire. Chaque PEMS est rattaché à une institution de la politique socio-éducative.

Public-cible

- Elèves ou groupes d'élèves de l'école obligatoire (y compris des classes entières)
- Enseignant.e.s et autres professionnel.le.s du milieu scolaire
- Parents d'enfants en âge de scolarité

Buts

- Identifier les besoins socio-éducatifs des enfants dans leur parcours scolaire et y répondre
- Soutenir les acteurs scolaires dans leur rôle éducatif
- Soutenir les parents en lien avec le quotidien scolaire de leur enfant et faciliter la collaboration famille-école
- Développer une vue d'ensemble des ressources régionales, et vérifier la couverture des besoins socio-éducatifs
- Veiller à ce que l'accès aux prestations soit déterminé par les besoins des bénéficiaires

Type de prévention

- Prévention secondaire

Bases légales

- Art. 11a LProMin

Pôles Educatifs en Milieu Scolaire (PEMS)

Educateur.rice.s sociaux.les en milieu scolaire (ESS)

Interventions socio-éducatives auprès des élèves, de leurs parents ainsi que des professionnel.le.s des établissements scolaires.

Mandat général	L'ESS joue un rôle de repérage et d'intervention précoces au sein des établissements scolaires sur les problématiques socio-éducatives qui impactent le développement de l'enfant, sa réussite scolaire ou péjorent le climat du groupe-classe ou de l'établissement. Il est rattaché au Pôle de compétence éducatif en milieu scolaire (PEMS) de la région scolaire concernée.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Les élèves scolarisés en école obligatoire▪ Les professionnel.le.s des écoles obligatoires▪ Les parents des élèves précités
Région d'action	Canton de Vaud, pôles par régions scolaires
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Contribuer à la prise en compte des besoins socio-éducatifs dans le parcours de l'élève et dans le fonctionnement du système scolaire.▪ Prévenir ou réduire les risques de rupture du parcours scolaire liés à des difficultés socio-éducatives.
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Soutenir les élèves dans leurs difficultés au quotidien dans l'environnement scolaire▪ Soutenir les professionnels des établissements scolaires dans leur mandat d'éducation et de formation▪ Soutenir les parents dans leurs compétences parentales et le quotidien en lien avec le processus de scolarisation▪ Identifier et dynamiser le réseau en place autour de l'élève et de sa famille, favoriser la mise en place d'un réseau professionnel
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none">• Les modalités d'accès sont définies par le PEMS régional, et privilégient un contact avec la direction de l'établissement scolaire concerné

Les Pôles de compétence éducatif en milieu scolaire (PEMS) auxquels sont rattachés les éducateurs sociaux en milieu scolaire dans le Canton de Vaud :

<p>PEMS Alpes Vaudoises Association de la Maison des Jeunes Rue du Signal 18 1880 Bex www.mdj.ch</p>	<p>PEMS CRENOL Association de la Maison des Jeunes Chemin d'Entre-Bois 1 1018 Lausanne www.mdj.ch</p>	<p>PEMS Broye Gros-de-Vaud Fondation Cherpillod Place de l'Hôtel de Ville 3 1510 Moudon www.fondationcherpillod.ch</p>
<p>PEMS Jura Nord Fondation Petitmaître Chaussée de Treycovagnes 10 1400 Yverdon-les-Bains www.fpy.ch</p>	<p>PEMS La Dôle Fondation Claudi Russell-Eynard Route de Genève 34 1180 Rolle www.pre-de-vert.ch</p>	<p>PEMS Lausanne Primaire Fondation Bellet Avenue des Acacias 14 1006 Lausanne www.servan.ch</p>
<p>PEMS Lausanne Secondaire Association de la Maison des Jeunes Chemin d'Entre-Bois 1 1018 Lausanne www.mdj.ch</p>	<p>PEMS Lavaux-Riviera Fondation Enfance, Emma Couvreur Quai Maria-Belgia 12 1800 Vevey www.feec.ch</p>	<p>PEMS Venoge Lac Fondation Ecole Pestalozzi Chemin de Pestalozzi 9 1112 Echichens www.ecolepestalozzi.ch</p>

3. Soutien à la parentalité

Définition

Mesures à l'intention des parents en vue de favoriser le développement de leurs capacités éducatives par des informations, des échanges ou des conseils. Il s'agit également de mesures de soutien pour les familles rencontrant des difficultés d'ordre socio-éducatif visant à maintenir les conditions favorables au développement du mineur et à éviter une aggravation de la situation.

Public-cible

- Parents d'enfants de 0 à 18 ans

Buts

- Information sur les ressources à disposition des nouveaux parents
- Rencontre et échange sur la parentalité au quotidien
- Conseil pour les parents ayant des questions en lien avec l'éducation de leurs enfants
- Soutien pour les parents rencontrant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants
- Relais parental momentané lors de situations le nécessitant

Type de prévention

- Prévention primaire et secondaire

Bases légales

- Art. 11 et 11a LProMin

Soutien à la parentalité

Jardin des Parents

Cycles de rencontre et de partage sur la parentalité au quotidien

Mandat général	<p>Le Jardin des Parents propose des espaces de dialogues et de réflexion qui permettent aux parents de partager leur quotidien et leurs expériences. Son action se fonde sur les principes de l'intelligence collective, de l'approche systémique et de l'action communautaire.</p> <p>Une équipe d'animateur.rice.s est spécifiquement formée à favoriser le dialogue entre parents et valoriser leurs ressources parentales, dans un climat de respect et de non-jugement.</p> <p>Les rencontres ont lieu par cycle suivant le calendrier scolaire de septembre à juin.</p>
Bénéficiaires	<p>Les parents d'enfants de 0 à 12 ans - ou tout adulte qui assume une responsabilité parentale au quotidien - résidant dans le Canton de Vaud</p>
Région d'action	<p>Divers lieux dans toutes les régions du Canton de Vaud.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Soutenir, valoriser, renforcer les compétences parentales et éducatives▪ Permettre aux parents de partager entre pairs, les expériences et difficultés rencontrées dans leurs responsabilités et tâches éducatives▪ Encourager la confiance des parents dans leurs propres ressources▪ Favoriser des interactions positives avec leurs enfants▪ Favoriser le lien entre parents pour créer une communauté d'entraide
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Cycles de rencontres « Rendez-vous des parents »▪ Rencontres « Rendez-vous des Parents en balade »▪ Conférences – post-conférences données par des expert.e.s▪ Ateliers – sur des thématiques spécifiques
Conditions d'accès	<p>Libre, sans frais</p>
Contact	<p>Association Jardin des Parents Avenue de Rumine 2 – 1005 Lausanne 078 669 51 59 info@jardin-des-parents.ch www.jardin-des-parents.ch</p>

Le Jardin des Parents


Soutien à la parentalité

Histoires de PARENTS

Fondation jeunesse et familles

Programme d'appui éducatif destiné aux parents et familles en difficultés

Mandat général	Histoire de PARENTS est une prestation de prévention socioéducative secondaire qui offre un soutien à l'action éducative parentale. Elle regroupe des activités socioéducatives qui s'adressent aux familles vivant des difficultés internes ou des situations fragilisantes pouvant conduire à un risque de mise en danger du développement de l'enfant.
Bénéficiaires	Parents d'enfants âgés d'au moins 3 ans jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire.
Région d'action	Canton de Vaud
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Prévenir la mise en danger de mineurs, en particulier par un accompagnement des parents concernés dans la prise de conscience de leurs difficultés éducatives▪ Offrir un soutien aux parents afin de leur redonner confiance dans leurs compétences parentales et sociales et leur permettre de mener l'activité éducative la plus adéquate▪ Renforcer la coopération entre les parents et l'école▪ Orienter les parents sur les mesures de soutien adéquates
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Un espace d'accueil et d'appréciation permettant de cerner au mieux les besoins des parents et d'orienter en cas de besoin.▪ Un accompagnement de 6 entretiens à domicile conduit par un référent socio-éducatif de l'équipe d'Histoire de PARENTS comprenant, entre autres, une séance de bilan afin d'évaluer l'atteinte des objectifs et discuter d'une orientation sur d'autres prestations si nécessaire▪ L'accès à des espaces collectifs et d'échanges avec d'autres parents qui rencontrent également des difficultés (6 ateliers thématiques / 6 groupes d'analyse de pratique)▪ Des rencontres tripartites : école – parents – HdP
Conditions d'accès	Libre, sans frais
Contact	 <p>Fondation Jeunesse et Famille – Histoire de PARENTS Chemin Des Champs-Courbes 25 a – 1024 Ecublens 0848 044 444 histoires-de-parents@fjfnet.ch www.histoires-de-parents.ch</p>

Soutien à la parentalité
Parents-Rescousse
 Croix-Rouge vaudoise

Relais parental momentané à domicile lors de situations d'urgence rendant les parents indisponibles

Mandat général	<p>Par les activités qu'elle mène en faveur de la santé, de la famille, de la formation, du social et du bénévolat, la Croix-Rouge vaudoise apporte soutien et réconfort à la population du Canton de Vaud et ceci grâce aux services qu'elle propose aux parents et à leurs enfants, aux jeunes ainsi qu'aux personnes malades, isolées, fragilisées par l'âge ou le handicap.</p> <p>Le Service Parents-Rescousse existe depuis 1994. Ce service offre aux parents un relais pour les soulager momentanément. Les assistants Croix-Rouge veillent sur les enfants, jour et nuit, 7 jours sur 7. Ils effectuent les soins d'hygiène, jouent avec eux et préparent les repas. Si nécessaire, ils les accompagnent à l'école ou à la garderie.</p>
Bénéficiaires	<p>Les mineurs résidants ou séjournant dans le Canton de Vaud. Les parents des mineurs précités, cas échéant les personnes qui exercent sa garde.</p>
Région d'action	<p>Ensemble du territoire vaudois</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux besoins urgents de parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants ▪ Assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant au sein de sa famille en prenant le relais durant la période d'empêchement parental.
Prestations subventionnées	<p>L'accomplissement de tous les actes de la vie quotidienne que le parent ne peut pas assumer pendant une période de courte à moyenne durée. (Soins d'hygiène ; l'habillage de l'enfant ; repas ; accompagnement à l'école et/ou à la garderie ; occupation de l'enfant en respectant le choix des parents ; aide aux devoirs scolaires ; promenades et activités de loisirs ; observation du comportement de l'enfant ; transmission des observations à l'équipe infirmière)</p>
Conditions d'accès	<p>Libre, tarif en fonction du revenu</p>
Contact  <small>Croix-Rouge vaudoise</small> <small>Association cantonale de la Croix-Rouge suisse</small>	<p>Croix-Rouge vaudoise – Parents-Rescousse Rue Beau Séjour 13 – 1003 Lausanne 021 340 00 93 info@croixrougevaudoise.ch www.croixrougevaudoise.ch</p>

4. Soutien aux adolescents

Définition

Mesures de soutien permettant de faciliter et renforcer l'intégration sociale et professionnelle des adolescents en intervenant dans leurs différents lieux de vie. Ces mesures visent à faciliter les transitions et à diminuer les risques de rupture sociale et familiale, comme de réduire les comportements à risque.

Public-cible

- Adolescents

Buts

- Favoriser l'acquisition de compétences, la responsabilité et l'autonomie des jeunes
- Fournir une information fiable, accessible et actualisée sur des questions liées au bien-être et à la santé
- Offrir des espaces d'écoute, de dialogue et de soutien entre pairs
- Orienter vers des services d'aide et d'assistance adaptés

Type de prévention

- Prévention primaire et secondaire

Bases légales

- Art. 11, art 12 LProMin

Soutien aux adolescents

CIAO

Site d'information, d'aide et d'échanges pour les jeunes

Mandat général	<p>CIAO est une association fondée en 1994 qui met à disposition les compétences de professionnel.le.s reconnu.e.s dans leur domaine spécifique pour répondre aux besoins d'information et d'orientation des jeunes romand.e.s de 11-20 ans dans une multitude de domaines. A travers son site ciao.ch, créé en 1997, elle offre une aide ponctuelle sans prise en charge thérapeutique et oriente, si nécessaire, vers une démarche plus approfondie auprès d'institutions au niveau local. En 2022, l'association a lancé le site www.ontecoute.ch pour les jeunes de 18 à 25 ans.</p>
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Mineurs domiciliés, résidant ou séjournant dans le Canton de Vaud▪ Les jeunes adultes jusqu'à l'âge de 20 ans
Région d'action	Canton de Vaud et Suisse romande
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Fournir une information fiable, accessible et actualisée aux jeunes en matière de santé globale▪ Favoriser l'autonomisation des jeunes en renforçant leurs compétences individuelles et collectives▪ Offrir aux jeunes un espace de dialogue et de soutien entre pairs▪ Contribuer au repérage des situations de vulnérabilité des jeunes et à leur orientation vers des services d'aide et d'assistance
Prestations subventionnées	<p>Les prestations sont délivrées par le biais du site ciao.ch :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Contenu (pages d'information) sur la santé au sens large▪ Plateforme offrant la possibilité de poser des questions anonymement et gratuitement ; une réponse est assurée dans les 2 jours ouvrables par un réseau de répondant.e.s spécialisé.e.s.▪ Espace d'échange entre les internautes du site, modéré à posteriori par l'équipe CIAO <p>Site internet accessible 24h/24h 365 jours/an. Son développement est assuré tant au niveau technique que du contenu, pour que celui-ci corresponde aux attentes et habitudes du public cible</p>
Conditions d'accès	Libre, sans frais
Contact 	<p>Association romande CIAO Avenue Riant-Mont 1 – 1004 Lausanne 021 311 92 06 info@ciao.ch www.ciao.ch www.ontecoute.ch</p>

Soutien aux adolescents

147

ProJuventute

Conseils et aides téléphoniques pour les jeunes

Mandat général	Le 147 de Pro Juventute propose une aide gratuite bas seuil, pour les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans qui ont des questions ou se trouvent en situation d'urgence, 24h/24, par téléphone, SMS, e-mail ou chat. Des professionnel.le.s (psychologues, infirmier.e.s, médecins, éducateur.rice.s...) se relaient pour répondre à tous types de questions de manière confidentielle et non jugeante, et réorientent, si nécessaire, vers les structures adaptées.
Bénéficiaires	Mineurs, et jeunes majeurs jusqu'à 25 ans, qui s'interrogent sur des thématiques diverses comme les problèmes familiaux, la violence, les addictions, la réalité scolaire et professionnelle, l'amour, l'amitié, la sexualité ou tout autre sujet.
Région d'action	Canton de Vaud et toute la Suisse
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Offrir, 24h/24, et de manière gratuite et confidentielle à tous les enfants et tous les jeunes, sans discrimination une première écoute bas seuil, et un soutien dans une recherche de solution, et, si nécessaire une orientation vers un service d'aide adapté▪ Déclencher des interventions d'urgences si nécessaire (le numéro de téléphone de l'appelant est visible et peut dans des situations d'urgence être transmis au service de Police)▪ Permettre aux enfants et aux jeunes en risque suicidaire d'obtenir une écoute immédiate et les orienter vers une prise en charge▪ Prévenir les comportements à risque des enfants et des jeunes, en offrant une réponse aux questions relatives à la santé et au bien-être▪ Offrir une écoute et orienter adéquatement les enfants et les jeunes témoins ou dépositaires de confidences d'enfants maltraités, en souffrance ou en risque suicidaire
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Soutien téléphonique via le 147 par téléphone 24h/24 et 365 jours/an▪ Soutien par chat 365 jours par an, de 18h30 à 22h30▪ Soutien par courriel et SMS tous les jours
Conditions d'accès	Libre, sans frais
Contact	Fondation Pro Juventute Place Chauderon 24 – 1003 Lausanne 021 622 08 17 info.sr@projuventute.ch www.projuventute.ch/fr



Soutien aux adolescents

Service d'appuis scolaires Centre vaudois d'aide à la jeunesse CVAJ

Appuis scolaires individualisés et à domicile par de jeunes répétiteur.trice.s

Mandat général	Le Service d'aide à la scolarité offre, depuis 1973, un soutien pédagogique individuel pour un enfant, un adolescent ou une jeune adulte qui a des difficultés ou un retard scolaire et qui a besoin d'une aide complémentaire à ce qui peut lui être offert dans le cadre de sa formation ou de sa famille. Les appuis scolaires sont, en principe, hebdomadaires et dispensés à domicile.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Mineurs, résidant ou séjournant dans le Canton de Vaud et qui ont des difficultés ou un retard scolaire▪ Jeunes adultes en formation post-obligatoire qui ont des difficultés ou un retard scolaire▪ Parents des mineurs qui n'ont pas les ressources suffisantes pour accompagner leur enfant dans sa scolarité
Région d'action	Canton de Vaud
Objectifs	Aider l'élève à retrouver confiance en soi, à développer ses stratégies d'apprentissage et à combler ses lacunes scolaires Soutenir les familles en difficulté avec la scolarité de leur enfant Proposer aux jeunes étudiant-e-s une première expérience professionnelle valorisante et formatrice
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Prise d'inscription par téléphone▪ Organisation pratique des appuis par la recherche d'un.e répétiteur.trice adapté.e à la situation de l'élève▪ Recherche d'aides financières lorsque les revenus de la famille ne lui permettent pas de payer le.la répétiteur.trice▪ Proposition d'un cadre d'intervention (règles, outils, modèles, ...)▪ Caisse centrale et avance des salaires aux répétiteur.trice.s pour les appuis subventionnés▪ Bilan des prestations par questionnaire auprès des répétiteur.trice.s et une partie des parents concernés▪ Sur demande, soutien aux familles et aux répétiteur.trice.s
Conditions d'accès	Libre, tarif sur demande
Contact	Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse – Service d'aide à la scolarité Chemin Pré-Fleuri 6 – 1006 Lausanne 021 613 40 40 sas@cvaj.ch www.cvaj.ch



Soutien aux adolescents

Activ'Action Ville de Gland

Accompagnements individualisés en matière d'appui socio-pédagogique et de soutien à l'insertion sociale en cas de rupture scolaire et /ou professionnelle

Mandat général	Initié en 2016 par le Service de l'enfance et de la jeunesse – de la Ville de Gland, Activ'Action est un dispositif d'insertion socioprofessionnelle de proximité, accessible sans intermédiaire institutionnel, proposant des accompagnements individualisés aux jeunes par le biais d'une conseillère en insertion.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Jeunes entre 15 et 25 ans▪ Les parents des mineurs
Région d'action	District de Nyon en particulier dans la région de Gland
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser la responsabilité et l'autonomie des jeunes et leur permettre de développer leurs ressources pour trouver des solutions adéquates à leurs difficultés▪ Faire prendre conscience aux jeunes des situations à risque auxquelles ils sont confrontés et favoriser leur participation à leur résolution
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Accompagnements individuels, consistant en une écoute, des conseils, un soutien bref et des propositions d'orientation ; accompagnements individuels réguliers, consistant en entretiens, communication par mail, téléphone, SMS, etc.▪ Observations et relais des problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes et proposer des actions pour y remédier
Conditions d'accès	Libre, sans frais
Contact 	Ville de Gland Service de la jeunesse – Activ' Action Grand Rue 38 – 1196 Gland 022 354 04 44 jeunesse@gland.ch www.gland.ch/vivre-a-gland/etapes-de-la-vie/jeunesse-12-18-ans/accompagnement-social/activation

Soutien aux adolescents

Arcades **Fondation Cherpillod Broye**

Accompagnement de jeunes dans leur insertion sociale et/ou professionnelle.
Ecoute et orientation

Mandat général	Arcades a été fondé en 1997. Cette prestation a pour but d'accompagner les jeunes dans leur insertion sociale et/ou professionnelle ainsi que dans leur projet personnel et/ou collectif en leur permettant de développer leurs ressources et compétences. Arcades est aussi un outil d'observation permettant de rendre compte des réalités sociales, de les relayer et/ou de proposer des pistes d'action.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Jeunes entre 12 et 25 ans▪ Les parents de mineurs
Région d'action	Broye vaudoise
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser la responsabilité et l'autonomie des jeunes▪ Permettre de développer leurs ressources pour trouver des solutions adéquates à leurs problèmes et difficultés▪ Faire prendre conscience aux jeunes des situations à risque auxquelles ils sont confrontés, et favoriser leur participation à la réduction des risques
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Permanences sociales offrant une écoute, des conseils, un soutien ponctuel et des propositions d'orientation▪ Prestations individuelles consistant soit en un entretien unique, une orientation ou un accompagnement individuel▪ Actions collectives, consistant soit en un accompagnement de groupe pour des jeunes voulant développer un projet, soit en des activités de groupe proposées par Arcades▪ Actions communautaires visant à favoriser la cohésion sociale et/ou la participation des jeunes à la vie communautaire▪ Observations et relais des problématiques auxquelles sont confrontés les jeunes et proposer des actions pour y remédier
Conditions d'accès	Libre, sans frais
Contact	 <p>Fondation Cherpillod – Arcades Rue de Lausanne 25 – 1530 Payerne 026 477 60 61 arcades@fondationcherpillod.ch www.fondationcherpillod.ch/arcades</p>

Soutien aux adolescents

Impact'Jeunes Nord Vaudois

Soutien socio-éducatif et appuis scolaires favorisant l'intégration sociale

Mandat général	Fondé en 2005, Impact'jeunes est une œuvre caritative prioritairement au service des enfants et adolescents qui rencontrent des difficultés de communication, de relation, d'attention, d'apprentissage, d'intégration scolaire et sociale ou de comportement. Elle leur offre un suivi et de l'aide face à ces difficultés, proposant du soutien scolaire, des ateliers socio-éducatifs et des bilans psychologiques. L'association Impact'jeunes désire mener un travail de prévention sociale et d'intégration.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Mineurs en âge de scolarisation résidant ou séjournant dans le Canton de Vaud.▪ Parents des mineurs au travers d'entretiens ou d'activités spécifiques développées en complément aux prestations destinées aux mineurs.
Région d'action	Régions d'Yverdon-les-Bains et d'Echallens
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Prévenir les difficultés d'intégration sociale et scolaire▪ Favoriser l'insertion professionnelle au terme du cursus scolaire
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Appuis scolaires, principalement : destinées aux enfants et adolescents rencontrant des difficultés d'apprentissage, à raison d'une fréquentation d'une à cinq séances par semaine en petit groupe de 5 élèves maximum.▪ Semaine de révisions (ECR de 6H-8H et fin de scolarité 11H), voyage linguistique et camps, destinés aux enfants et adolescent.e.s fréquentant les appuis scolaires, ainsi qu'à d'autres jeunes de la région d'Yverdon-les-Bains et d'Echallens.
Conditions d'accès	Libre, tarif proportionnel au revenu
Contact	Impact'Jeunes Rue de Neuchâtel 16 – 1400 Yverdon-les-Bains 024 420 17 69 impactjeunes.yverdon@gmail.com www.impact-jeunes.ch



Soutien aux adolescents

Mesure ADO

Secteur jeunesse Vevey

Mesures d'appuis socio-pédagogiques et de soutien à l'insertion sociale

Mandat général	Mesure ADO, actif depuis 2004, est un programme de la Direction de l'éducation, jeunesse et sports de la Ville de Vevey, dont la mission est de venir en aide aux jeunes de 12 à 18 ans domiciliés à Vevey et dans la région. Mesure ADO propose un accompagnement individuel global ; sa spécificité se situe dans le fait que les interventions se déroulent dans divers lieux et sous différentes formes.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Les mineurs âgés de 12 à 18 ans domiciliés, résidant ou séjournant dans le Canton de Vaud, en particulier à Vevey et dans la région de l'Est vaudois.▪ Les parents des mineurs précités
Région d'action	Vevey et l'Est vaudois
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Créer un lien avec le jeune afin de lui permettre de reprendre confiance, de modifier sa perception de l'école et du monde adulte plus généralement▪ Favoriser chez le mineur l'acquisition des compétences communicationnelles de base et prévenir les comportements à risque liés à la déscolarisation et à la désocialisation▪ Prévenir la rupture scolaire et de favoriser l'acquisition de compétences et de connaissances nécessaires à l'entrée en formation professionnelle, afin de se projeter dans l'avenir▪ Prévenir la rupture sociale et familiale
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Présence éducative dans la rue▪ Activités communautaires, comprenant des campagnes de sensibilisation et de prévention, une présence dans les quartiers, des activités socio-éducatives de groupe▪ Activités dans les locaux de Mesure ADO : permanence, atelier emploi ; appuis scolaires ; cours « citoyens »▪ Activités pour les adolescents en situation de vulnérabilité, sous forme d'entretiens individuels et de famille ou d'activités communautaires
Conditions d'accès	Libre, sans accès
Contact	 <p>Ville de Vevey Secteur Jeunesse – Mesure ADO Rue de l'Union 15B – 1800 Vevey 021 925 59 22</p>

5. Besoins particuliers

Définition

Mesures d'aide aux enfants concernés par des ruptures dans leur parcours de vie et/ou vivant dans des configurations familiales particulières afin de diminuer les impacts négatifs, maintenir et renforcer les liens affectifs.

Public-cible

- Enfants mineurs et leur famille
- Enfants et adultes victimes ou auteurs d'abus sexuels
- Professionnel.le.s

Buts

- Soutien d'enfants lors de circonstances familiales particulières (deuil, séparation parentale, maladies, détention, etc.) risquant de fragiliser l'équilibre familial
- Accompagnement d'enfants exposés à la violence intra-familiale
- Aide au maintien du lien affectif en situation de séparation
- Soutien aux mineurs concernés par les abus sexuels et leurs familles
- Sensibilisation des encadrant.e.s de jeunes sur les abus sexuels
- Soutien aux personnes préoccupées par des fantasmes sexuels

Type de prévention

- Prévention secondaire

Bases légales

- Art. 11a

Besoins particuliers
Centre de vie enfantine
Malley Prairie
 Structure d'accueil d'enfants

Mandat général	<p>Le Centre de Vie enfantine (CVE) en plus de sa mission d'accueil des enfants du quartier, offre dix places au sein du groupe La Prairie, exclusivement pour les enfants, âgés de 0 à 7 ans (fin de 2P), accueillis au Centre d'accueil MalleyPrairie (CMP) avec leur mère à la suite de violences domestiques et/ou mise en danger.</p>
Bénéficiaires	<p>Les mineurs, 0 à 7 ans, domiciliés, résidant ou séjournant dans le Canton de Vaud, dont les mères sont hébergées au CMP, en raison d'une situation d'urgence et de danger due à des violences conjugales ou familiales</p>
Région d'action	<p>Canton de Vaud. La structure d'accueil est située à Lausanne.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir le développement et la socialisation du mineur ▪ Donner au mineur la possibilité de fréquenter le CVE en y bénéficiant d'un encadrement spécifique ▪ Faire le lien avec les spécialistes de la santé ▪ Informer et orienter les mères des enfants de 0 à 7 ans de la possibilité de fréquenter le CVE en y bénéficiant d'un encadrement spécifique
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir durant la journée, toute l'année, les enfants dans un lieu sécurisé avec un encadrement spécifiquement adapté aux problématiques liées à la violence ▪ Offrir aux enfants internes des repères stables qui donnent du sens, qui les sécurisent, qui les soutiennent dans la construction de leur identité et dans leur prise d'autonomie ▪ Accompagner les mères à être attentives aux besoins de leurs enfants et les aider à reprendre confiance dans leurs compétences parentales ▪ Accompagner les enfants de La Prairie dans les groupes du CVE pour participer à des activités et sorties en commun ▪ Préparer la sortie : recherche d'une garderie ou orientation dans le réseau, prolongation de l'accueil de deux semaines après le départ de la mère du CMP
Conditions d'accès	<p>Libre, sans frais</p>
Contact 	<p>Centre de vie enfantine Malley Prairie Chemin du Martinet 27-1007 Lausanne 021 620 08 98 garderies@malleyprairie.ch www.cve-malley.ch</p>

Besoins particuliers

As'trame Vaud

Accompagnement d'enfants lors de situation de séparation parentales, deuil, maladie grave ou fragilité psychique vécues par les parents

Mandat général	La Fondation As'trame a pour but de soutenir les familles qui traversent un bouleversement profond de leurs liens familiaux en raison d'un événement ou d'une situation critique (deuil, séparation, maladie, trouble psychique...), ceci en portant une attention particulière aux besoins des enfants et des jeunes.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Des enfants, adolescents ou jeunes adultes, résidant ou séjournant dans le Canton de Vaud.▪ Les parents et la famille de ces enfants et jeunes.
Région d'action	Canton de Vaud
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Permettre aux enfants et adolescent-e-s d'intégrer ces événements dans leur histoire de vie et de poursuivre leur développement dans les meilleures conditions possibles, en prêtant attention à leurs besoins spécifiques.▪ Soutenir la famille pour lui permettre de maintenir une dynamique relationnelle qui en fasse une entité stable et une ressource pour ses membres.
Prestations subventionnées	As'trame intervient dans quatre domaines d'action : <ul style="list-style-type: none">▪ le deuil avec le programme « Mille Etoiles »▪ la séparation parentale avec le programme « Ma famille autrement »▪ les maladies graves au sein de la famille avec le programme « Stéthoscope »▪ les troubles psychiques d'un parent avec le programme « ZigZag »
Conditions d'accès	Libre, sans frais
Contact 	Fondation As'trame - Vaud Place de la Riponne 1 – 1005 Lausanne 021 648 56 56 info@astrame.ch www.astrame.ch/prestations/vaud

Besoins particuliers

REPR

Relais enfants parents romands

Soutien aux enfants de parents en prison, entretiens et accompagnement lors de visites en prison

Mandat général	La Fondation REPR offre, depuis 1995, de l'information, de l'accueil, du soutien aux familles et proches de personnes détenues ; accompagne les enfants dans leur relation avec leur(s) parent(s) en détention ; sensibilise la population et développer la réflexion autour de la détention et ses effets.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Les mineurs domiciliés dans le Canton de Vaud qui ont un ou leur parent dans le milieu carcéral.▪ Les parents et les proches du bénéficiaire des prestations
Région d'action	Canton de Vaud
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Prévenir les facteurs de mise en danger de l'enfant.▪ Favoriser l'épanouissement de l'enfant par le maintien de ses relations avec ses parents.▪ Prendre toute mesure utile pour préserver l'équilibre psycho affectif de l'enfant
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Accueil des familles devant les lieux de détention, sous la forme de chalet, porte-à-cabine ou caravane tenus par des équipes bénévoles chapeautées et formées par des équipiers professionnels▪ Accompagnement individuel pour l'enfant et le parent en détention dans des conditions permettant le maintien du lien affectif sous la forme d'entretiens dans les locaux de la Fondation, de lignes téléphoniques gratuites pour les proches ou encore de liens par internet.▪ Visites en groupe dans les prisons vaudoises dans l'intérêt du bien-être de l'enfant
Conditions d'accès	Libre, sans frais
Contact 	Fondation REPR Rue du Tunnel 1 – 1004 Lausanne 021 791 02 72 www.repr.ch info@repr.ch

Besoins particuliers

Service Social International (SSI)

Assistance socio-juridique et de liaison pour le traitement de dossiers transnationaux de protection des mineurs, protection des adultes et soutien aux migrants

Mandat général	Le Service social international – Suisse (SSI Suisse) existe depuis 1932 et s'appuie sur un réseau de partenaires professionnels dans plus de 120 pays pour défendre les droits d'enfants, des familles et des personnes migrantes dans un contexte transnational. Il leur offre son soutien sur le plan social, juridique et professionnel.
Bénéficiaires	<p>Enfants et jeunes : Le SSI Suisse intervient au-delà des frontières pour renforcer l'application de la Convention des droits de l'enfant et s'efforce de créer une coordination efficace à l'international.</p> <p>Parents, couples et familles : Nous proposons, entre autres, la médiation familiale internationale, des rapports sociaux en Suisse et à l'étranger, la prise de contact et le rétablissement des droits de visite entre un enfant et un parent en Suisse ou à l'étranger, ainsi que des consultations binationales.</p> <p>Professionnel.le.s, autorités et société civile : Le SSI intervient dans des situations nécessitant une action coordonnée entre pays.</p>
Région d'action	Suisse
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Faciliter l'instauration de mesures de protection adéquates pour mineurs et adultes à l'étranger et en Suisse▪ Informer et conseiller les parents et autorités en cas d'enlèvement d'un mineur à l'étranger et contribuer à la recherche de solutions▪ Soutenir les personnes migrantes dans leur intégration ou leur réintégration dans un pays tiers▪ Compléter les prestations des autorités judiciaires ou administratives, notamment en intervenant à l'étranger et en se basant sur l'intérêt supérieur de l'enfant
Prestations subventionnées	Fournir des renseignements généraux ou spécifiques sur la protection des enfants et des adultes, prodiguer des conseils, procéder à des évaluations sociales, établir les rapports y relatifs le cas échéant accompagnés de recommandations, gérer des interventions à l'étranger, effectuer une médiation familiale internationale ou des consultations binationales.
Conditions d'accès	Sur mandat des autorités ou de personnes privées.
Contact	 <p>Service social international - Suisse Rue du Valais 9 – 1202 Genève 022 731 67 00 www.ssi-suisse.org</p>

Besoins particuliers

ESPAS

Espace de soutien et de prévention – abus sexuels

Sensibilisation à la thématique des abus sexuels et accompagnement dans la mise sur pied de stratégies de prévention destinées aux encadrant.e.s d'activités de loisirs aux mineurs

Mandat général	L'Association ESPAS est née en 2015 de la fusion des associations Familles Solidaires et Faire le Pas. ESPAS a pour mission de venir en aide aux familles dont l'enfant a été confronté aux abus sexuels, ainsi qu'aux adultes qui ont subi des violences sexuelles.
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ Mineurs domiciliés, résidant ou séjournant dans le Canton de Vaud, ainsi que leurs parents▪ Les adultes domiciliés, résidant ou séjournant dans le Canton de Vaud, ayant subi des abus sexuels dans leur enfance▪ Les enfants et adolescents concernés par la problématique des abus sexuels (victimes ou auteurs et à leur fratrie)▪ Les parents dont l'enfant a été abusé sexuellement▪ Les parents d'adolescents auteurs d'abus sexuels
Région d'action	Canton de Vaud
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">▪ Permettre aux enfants et adolescents, victimes ou auteurs d'abus sexuels ainsi qu'aux adultes victimes de reprendre au mieux leur développement dans un contexte sain et bienveillant par une prise en charge personnalisée▪ Offrir un espace de parole où les personnes concernées pourront partager leurs difficultés et leur souffrance sans se sentir jugées
Prestations subventionnées	ESPAS propose un soutien thérapeutique spécialisé sous forme de : groupes de parole, entretiens individuels, accompagnements familiaux, thérapie par le jeu et art-thérapie, formations et un centre de documentation.
Conditions d'accès	Libre, tarif sur demande
Contact 	Association ESPAS Rue Centrale 7 – 1003 Lausanne 0848 515 000 contact@espas.info www.espas.info

Besoins particuliers

DIS NO

Espace de soutien et de prévention – abus sexuels

Soutien destiné aux adultes et adolescents n'ayant jamais commis d'abus mais étant préoccupés par des fantasmes sexuels envers les enfants

Mandat général	Dis No a pour mission de prévenir les abus sexuels sur mineur.e.s et l'usage de matériel d'exploitation sexuelle des enfants. Depuis 2014, cette action préventive s'adresse aux personnes présentant un risque de passage à l'acte, avant que ce dernier n'ait pu avoir lieu. DIS NO offre également un espace d'aide aux proches de ces personnes, souvent plongées dans le désarroi et faisant face à des incertitudes et à un manque d'interlocuteurs sensibilisés. Elle est active sur l'ensemble de la Suisse romande.
Bénéficiaires	Les prestations délivrées par DIS NO s'adressent à : <ul style="list-style-type: none">▪ Personnes concernées▪ Entourage▪ Réseaux de soins et professionnels
Région d'action	Suisse romande
Objectifs	Les prestations subventionnées ont pour objectifs de prévenir les abus sexuels envers les mineurs
Prestations subventionnées	<ul style="list-style-type: none">▪ Une écoute active et sans jugement▪ La mise à disposition d'information et de documentation spécifique▪ Un soutien et un accompagnement▪ Une orientation vers des professionnel.le.s spécialisés
Conditions d'accès	Libre, sans frais
Contact 	Association DIS NO Route du Clos Donroux 1 – 1860 Monthey 0840 740 640 aide@disno.ch www.disno.ch

prevention.dgej@vd.ch
www.vd.ch/dgej

